

ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS

REUNION DE BUREAU VENDREDI 13 MARS 2026 – 19H00 LOCAL DU CLUB DE TIR

La réunion a débuté à 19h05.

1) Assemblée de section

La Présidente nous informe que l'assemblée de section aura lieu la première semaine de septembre 2026 (*date et horaires à confirmer*) au siège social de l'ASC (Association Sportive et Culturelle, All. Louis et Antoinette Maillary, 21850 Saint-Apollinaire).

NB : quelques jours après la réunion, il a été décidé que l'assemblée de section aurait lieu le mercredi 02 septembre 2026 à 20h au siège social de l'ASC.

2) Point financier

Actuellement, il y a 5254€ sur le livret de la compagnie et 4543€ sur le compte courant.

3) Point projet ciblerie

Le dernier devis sorti par le mari de Marie-Lorraine est à 9 300€ (structures uniquement) pour 8 cibles (4 de 100cmx100cm et 4 de 130cmx130cm).

L'achat de la matière correspond à 3000€. Le montage pourrait être fait par la mairie mais le bureau se demande si la mairie peut apporter autant d'heures sur ce matériel dans un délai raisonnable ? Le vice-Président, en charge de ce dossier, sera reçu à la mairie par M. GOULIER après les élections. Michel F. et le mari de Marie-Lorraine iront voir le métallurgiste de la société pour échanger avec lui.

Gérald questionne sur le poids de la cible. Michel F. répond qu'une cible pèse environ 100kg sur 4 roues (à condition de bien choisir les roues), cela ne fera donc pas de trace au niveau du sol du gymnase.

4) Label 2026/2027

La Présidente, le secrétaire et la secrétaire adjointe ont travaillé en début d'année sportive sur un projet de label. La demande a été validée et le label Espoir a été attribué au club pour 2026/2027. La compagnie a été félicitée par l'adjoint au sport de la mairie pour cette démarche. Cela a permis de faire le point sur la structure du club. Pour la prochaine demande, la compagnie pourra viser le label ambition. Certains membres du bureau pensent que c'est une démarche un peu chronophage et qu'il n'y a pas de réel avantage. D'autres membres répondent que c'est la preuve que le club se structure et évolue. La Présidente explique que la compagnie suit la politique sportive de la FFTA, donne au club de la visibilité au niveau de la Région et de la FFTA.

5) Compétition du 30 et 31 mai 2026

Date : samedi 30 et dimanche 31 mai 2026.

Départs :

	Samedi 30 mai 2026	Dimanche 31 mai 2026
	Spécial débutants	Championnat départemental 21 TAEN
Ouverture du greffe	13h30	10h
Echauffement	14h	10h30
Début des tirs	A la suite de l'échauffement	A la suite de l'échauffement Pause de 45 min entre les 2 séries

Il a été mentionné une ouverture à certaines cibles en TAEI sur le départ du dimanche mais la majorité du bureau votent pour un départ TAEN uniquement.

Les archers de la compagnie présents seront réquisitionnés pour aider à l'organisation. La Présidente est d'accord pour ouvrir la compétition aux archers du club mais uniquement si il donnent un coup de main pour l'organisation.

Rythme : ABC.

Déjeuner des arbitres : les arbitres ne paient pas leur repas (assiette + bouteille d'eau uniquement), ils paieront uniquement si ils prennent un supplément.

Distances, blasons, armes et catégories pour le départ spécial débutants :

Catégorie	Arme	Distance & blason
U11 et U13 (1 ^{ère} année)	Arc classique	15 m – Blason de 122 cm
	Arc nu	
U13	Arc classique	20 m – Blason de 122 cm
	Arc nu	
	Arc à poulies	
U15 et U18	Arc classique	20 m – Blason de 80 cm
	Arc nu	
U21 à S3 (1 ^{ère} année)	Arc classique	30 m – Blason à 122 cm
U21 à S3	Arc nu	
U21 à S3	Arc classique	30 m – Blason de 80 cm
U15 à S3	Arc à poulies	30 m – Blason de 80 cm (6 zones)

Logistique :

- Demander un tableau électrique à la mairie afin de mettre des frigos.
- Toilettes : ceux du local de tir à l'arc (et ceux du local de rugby ?).
- Salle (en bas de l'espace Tabourot), louée uniquement pour le samedi pour l'instant, sera utile pour l'organisation.
- Barnum pour la buvette.
- Bouteilles d'eau à congeler (*faire de la communication au club*) pour faire des seaux glacés et garder les boissons au frais.
- Nuit de samedi à dimanche : certains archers dormiront sur le terrain pour garder l'équipement mis en place.

Formulaire d'inscription : proposition de s'inscrire via un Google Form car cela permettra d'anticiper les archers prévus, les courses et aider pour l'organisation de la buvette.

Le greffe sera fait vers le terrain (sous un barnum ou dans la salle en bas de l'espace Tabourot).

Gérald, qui a suivi la formation lanseo, fera un point sur ce logiciel pour la compétition. Un Google Form permettrait d'extraire un Excel et d'utiliser lanseo.

Mandat : à sortir le 1^{er} mai 2026.

Buvette :

- | | |
|-----------------------|-------|
| ➤ Café, thé, chocolat | 0,50€ |
| ➤ Eau | 1€ |
| ➤ Boisson | 1€ |
| ➤ Part de gâteau | 1€ |

- Croque-monsieur 2€
- Sandwich 3€
- Hot-dog 3€
- Assiette (salade + chips + 2 saucisses) 6€
- Assiette + part de gâteau 7€

6) Remplacement Henri sur la période d'avril / mai 2026

Henri sera absent du 17 avril 2026 à 13 mai 2026. Les membres du bureau organisent son absence en vue des séances du mercredi. Pascal et Annick se proposent de remplacer le 22 et le 29 avril. Si aucune personne ne peut remplacer sur le 6 et 13 mai 2026, il n'y aura pas d'académie de tir. La Présidente fera un appel pour le 6 mai 2026 mais le bureau décide de fermer l'académie de tir pour le 13 mai 2026 (veille de l'ascension).

7) Palmarès saison salle 2025-2026

Entre le 12 octobre 2025 et le 15 février 2026, 85 archers se sont présentés sur 19 départs et ont réalisé 28 podiums (environ 33% sur la totalité des départs réalisés). Il y a eu 4 podiums au championnat départemental et 1 podium au championnat régional Jeunes.

8) Equipements

Des arcs métalliques seront préparés et loués prochainement à Malo, Maxime et Kimmy. Pascal et Henri doivent faire un point sur le matériel en stock.

Henri et la Présidente répertorie le nombre de pins à acheter pour les passages de flèches (10 blanches, 7 noires et 6 bleues). Henri donne à la Trésorière 70€ de vente boutique suite à l'achat des pins flèches par les archers du club.

9) Sortie du club

La Présidente propose de réduire la sortie initialement proposée le weekend du 23, 24 et 25 mai 2026 à uniquement le lundi 25 mai 2026. C'est un weekend où a lieu une DRE et 2 nuits risquent de coûter trop chères car il y a toujours de nombreux archers qui participent à cette sortie.

Au programme, visite de l'Abbaye de Clairvaux et du Musée de De Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises. Le secrétaire va se renseigner sur les tarifs de groupes.

Le départ se fera depuis le local de tir à l'arc pour faire du covoiturage et le repas sera tiré sur sac.

Un mail sera envoyé le 1^{er} avril 2026 (réponses jusqu'au 1^{er} mai 2026).

10) Abat oiseau

Le traditionnel tir de l'abat oiseau aura lieu le samedi 28 mars 2026 à 9h au local de tir à l'arc. Actuellement, il y a une vingtaine d'adultes et une dizaine d'enfants qui ont répondu présents. Un dernier mail de rappel sera envoyé le 16 mars 2026.

11) Questions diverses

La présidente annonce qu'elle ne se représentera pas en 2028.

La réunion de bureau s'est terminée à 21h15.

Katia CVITKUSIC
Secrétaire-Adjointe

Benjamin BAPT
Secrétaire